

Yverdon-les-Bains, le 15 mars 2022

Recommandé
Tribunal Pénal Fédéral
Viale Stefano Franscini 7
CH-6500 Bellinzone

Plainte pénale contre la Confédération Helvétique, les membres du Conseil Fédéral et des Chambres fédérales incorpore, le Chancelier de la Confédération, etc.

Violation de la Constitution fédérale, de la neutralité suisse et activité belligérante contre un Etat souverain

Complicité de crimes contre l'humanité et participation à une organisation criminelle internationale en vue de déstabiliser la paix mondiale dans l'intérêt d'organisations secrètes obscures (Khazars et Etat profond – ROTHSCHILD / ROCKFELLER, etc.)

Mise en danger de la Population souveraine suisse et de l'économie suisse

Complicité de l'Etat de Genève (Gouvernement, Parlement, Magistrats, Fonctionnaires)

Complicité des Banques suisses, Banquiers privés, Banque Nationale Suisse

Complicité de la RTS et des Médias mainstream (subventions et taxes Radio TV à mettre sous séquestre).

La **Cour des affaires pénales** du Tribunal Pénal Fédéral de la Confédération, juge en première instance les affaires dont la compétence ressort expressément à la justice fédérale selon les art. 23 et 24 du Code de procédure pénale suisse ; ces affaires pénales fédérales dérogent à la compétence primaire des cantons en matière de poursuite pénale. Elles consistent notamment en des crimes et délits contre des intérêts fédéraux (qui sont commis par ou contre des employés fédéraux, des institutions fédérales ou des personnes protégées par le droit international public, ou qui relèvent de la corruption, etc.), en des infractions en relation avec des substances explosives et en des cas de criminalité économique, de crime organisé et de blanchiment d'argent de portée internationale ou intercantonale.

Préambule

Je suis Citoyen suisse, touché directement par les mesures prises par le Conseil Fédéral et les Chambres fédérales et victime directe du crime organisé en bande, d'escroquerie et de blanchiment d'argent, opérés sous la surveillance bienveillante et complice des Autorités politiques et judiciaires fédérales et cantonales suisses.

En qualité de profane en matière de droit, je demande l'application de la Jurisprudence du Tribunal Fédéral selon laquelle : *Le destinataire d'un acte, soit, en l'espèce, le juge, doit interpréter la portée de celui-ci d'après le sens qu'il «pouvait raisonnablement lui attribuer en le considérant comme réellement voulu, sur la base de l'attitude antérieure du déclarant et des circonstances qu'il connaissait au moment où la déclaration lui a été faite (ATF 94 II101, pp. 104-105, JT 1969 I 27, P. 28, cité par Engel, Traité des obligations en droit suisse 2è éd. 1997, pp. 238-239). Une déclaration adressée à une autorité doit être comprise selon le sens que, de bonne foi, son destinataire doit lui prêter (ATF 102 Ia 92, c.2, rés. In JT 1978 I 30).*

L'administration étant davantage versée dans les matières qu'elle doit habituellement traiter, du moins formellement, on peut attendre de sa part une diligence accrue dans l'examen des actes qui lui sont soumis, notamment lorsqu'ils sont rédigés par des profanes, afin de leur donner un sens raisonnable, sans avoir à s'en tenir aux expressions inexactes utilisées (Egli, la protection de la bonne foi dans le procès, en Juridiction constitutionnelle et Juridiction administrative, Recueil des travaux publiés sous l'égide de la Première cour de droit public du Tribunal fédéral suisse, pp. 225ss, spéc. Pp. 236-237 et les exemples cités).

INDEX

Violation de la Constitution Fédérale	Page 03
Violation de la Neutralité suisse.....	Page 03
Volonté caractérisée de nuire aux intérêts du Pays	Page 04
Déclaration des membres du Conseil National	
Soumission à une organisation internationale secrète	Page 04
Eclatement de l'URSS en 1991	Page 05
Comment la RUSSIE et l'UKRAINE en sont arrivés-là ?	Page 05
Les causes profondes de la guerre en UKRAINE	Page 07
OTAN – Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.....	Page 08
Organisation CRIMINELLE au service de l'Etat profond sous couvert de L'impérialisme américain avec la complicité de l'Europe. L'état profond (BIDEN, OBAMA, CLINTON, etc.), que combat Donald J. TRUMP	
L'Etat profond est une organisation secrète non élue, qui dirige le monde et contrôle nos gouvernements. Ils sont les ennemis des Peuples du Monde	
1991 – Tempête du Désert – L'OTAN envahit le KOWEÏT	Page 09
Grande Bretagne – Les ROTHSCILD en panique.....	Page 10
Micheline CALMY-REY sur le plateau de 52 Minutes	
Le monde politique suisse corrompu	Page 14
Procès contre Marc-Etienne BURDET le 21 mars 2022	Page 15
Responsabilité civile de la Suisse	Page 16

Cette plainte et tous les liens en bleu, sont actifs sur :
https://swisscorruption.info/ukraine3/#plainte_tpf

Violation de la Constitution fédérale

Dans son Art. 185 ¹, il est stipulé que :

¹ Le Conseil Fédéral prend les mesures pour préserver la sécurité extérieure, l'indépendance et la neutralité de la Suisse.

En entrant en guerre contre la Russie par l'abandon de la Neutralité suisse et son ralliement aux sanctions de l'Union Européenne, les membres du Conseil Fédéral ont violé la Constitution fédérale et trahi le Peuple souverain qui avait placé sa confiance en eux.

Violation de la neutralité suisse

La Neutralité suisse est basée sur la « Déclaration des Puissances portant reconnaissance et garantie de la neutralité perpétuelle de la Suisse et de l'inviolabilité de son territoire, officiellement reconnue au terme du congrès de Vienne du 9 juin 1815 et confirmée par le traité de Paris du 20 novembre 1815.

Les Parties signataires étaient l'Autriche, la France, la Grande Bretagne, le Portugal, la Prusse et la Russie. Voir les détails sur <https://swisscorruption.info/ukraine/#violation>

Définition de la neutralité

Le Prof. Franz RICKLIN définit ainsi la neutralité :

- Intégration : La neutralité est utilisée à des fins de cohésion interne au Pays.
- Indépendance : La neutralité doit servir à assurer l'indépendance de la politique étrangère et de sécurité suisse.
- Liberté du commerce.
- **Équilibre** : La neutralité était la contribution de la Suisse à la stabilité sur le Continent européen.
- **Mission de bons offices** : Activités diplomatiques visant à aplanir les conflits internationaux et à faciliter le règlement pacifique de conflits.

Un Etat neutre ne favorise aucune idéologie, aucune croyance et permet le pluralisme d'expression et d'action.

Quelle est la différence entre neutralité et impartialité ? C'est, lorsque l'on prend parti, le faire sans préférence personnelle. L'impartialité implique une décision, contrairement à la neutralité. En d'autres termes, **l'impartial choisit. Le neutre s'abstient de le faire.**

Dans ses statuts, le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) se donne la tâche de *maintenir les principes fondamentaux et uniformes* parmi lesquels *l'impartialité, l'indépendance politique, confessionnelle et économique* ».

On notera qu'il est question **d'impartialité**, pas de neutralité, et la différence est importante comme l'explique en 1955 l'un des dirigeants du CICR, le grand juriste Jean Pictet : contrairement à ce qu'indique l'étymologie du mot, **être impartial n'est pas ne pas prendre parti. C'est, lorsque l'on prend parti, le faire sans préférence personnelle. L'impartialité, contrairement à la neutralité, implique donc une décision. L'impartial choisit, le neutre s'abstient de le faire.**

En s'alliant aux mesures de sanctions contre la Russie dans le cadre de la guerre d'Ukraine, la Suisse a **violé sa neutralité en affichant un parti pris et en refusant de s'abstenir de décider, au surplus à l'encontre d'un Pays qui avait ratifié le traité de neutralité !**

Volonté caractérisée de nuire aux intérêts du Pays

La Déclaration du Conseil National publiée dans la Presse le 1^{er} mars 2022 est sidérante, sachant que les sièges des Chambres fédérales sont occupés par de nombreux avocats et autres juristes, à l'instar du vice-Président suisse du Parti Libéral-Radical et membre de la Commission fédérale de Justice Christian LUESCHER (<https://swisscorruption.info/luescher>).

Ces experts du droit ne pouvaient pas ignorer les conséquences de leurs décisions sur l'abandon de la neutralité pour le Pays et pour le Peuple suisse et ils ont donc choisi de trahir le Pays. Ils ont choisi d'exposer la Suisse à des sanctions politiques et économiques et d'entrer en guerre. Voyons plutôt :

Le Conseil national,

- bouleversé par les **souffrances humaines causées par l'agression russe** contre l'Ukraine ;
- **convaincu qu'une guerre d'agression unilatérale** ne doit jamais être un moyen politique et est indigne d'un État, au XXI^e siècle ;
- préoccupé par le fait que **les valeurs que sont** la coexistence pacifique des peuples, la démocratie et les droits de l'homme, promues en Europe et dans le monde depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, sont **gravement remises en question par cette agression** ;
- déterminé à **œuvrer, avec la communauté internationale**, pour un retour rapide de la paix en Ukraine ;

vu l'art. 32 de son règlement (RCN; RS 171.13) :

- a. **condamne** fermement la guerre d'agression des autorités russes contre l'Ukraine, qui est contraire au droit international ;
- b. **invite instamment les autorités russes** et toutes les autres parties au conflit à convenir d'un cessez-le-feu immédiat ;
- c. souligne l'importance cruciale du système de sécurité mondial fondé sur le droit international ;
- d. appelle toutes les parties au conflit, et **en particulier les autorités russes**, à respecter le droit humanitaire international ;
- e. **se solidarise avec le peuple ukrainien** et demande de soutenir la population ukrainienne en lui fournissant une aide humanitaire ;
- f. **demande au Conseil fédéral d'augmenter la pression sur la Russie en associant la Suisse aux sanctions de l'Union européenne contre ce pays**. En tant que principale place de négoce de matières premières et pôle important en matière de prestations financières pour les groupes russes, la Suisse doit prendre ses responsabilités.

En regard des règles en vigueur sur la NEUTRALITÉ, on constate dans cette déclaration, que non seulement l'impartialité n'est pas de mise et bien au contraire, mais qu'au surplus, toutes les valeurs relatives à la NEUTRALITÉ ont été bafouées !

Les signataires de cette déclaration ont craché sur la Constitution fédérale et sur la Neutralité suisse et l'ensemble des membres du Gouvernement et du Parlement suisse, ont engagé le Pays en qualité de **BELLIGÉRANTS** dans un conflit qui ne nous concernait pas !

Soumission à une Organisation internationale secrète

Les signataires de cette déclaration ne défendent plus les intérêts des Institutions du Pays, ni ceux des Suissesses et des Suisses. Ils obéissent aveuglément à des intérêts secrets, contraires à la Constitution Fédérale et à l'Etat de droit. Ils sont pour la plupart membres de Clubs de services sous le contrôle de la Franc-Maçonnerie, quand ils ne sont pas directement membres de loges maçonniques.

En d'autres termes, ils sont sous le contrôle du Nouvel Ordre Mondial, et doivent contribuer à engager l'Europe dans la guerre, pour sauver l'idéologie du Nouvel Ordre Mondial. Et ce n'est pas moi qui le dit, ce sont les Khazars Nathaniel et Lord Jacob ROTHSCHILD qui l'ont déclaré eux-mêmes dans la Presse. https://swisscorruption.info/ukraine/#etat_profond

Dès lors, quand les dirigeants et les parlementaires d'un Pays se retournent contre leur propre Peuple souverain, alors qu'ils sont censés défendre les intérêts du Pays, pour servir une organisation criminelle secrète à laquelle ils ont prêté un « serment » secret, contre le SERMENT prêté sur la Constitution Fédérale lors de leur assermentation, ils doivent être considérés comme des traîtres envers la Suisse et doivent être **destitués et arrêtés** sans délai.

Il appartiendra à des Tribunaux militaires de les juger, quand ces mêmes Tribunaux auront été nettoyés des membres de ces organisations secrètes qui forment leurs rangs.

Eclatement de l'URSS en 1991

Lors de la dissolution de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) en 1991, la **Fédération de RUSSIE a été l'Etat continuateur de l'Union soviétique** et à ce titre, a notamment hérité de son siège de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies (ONU) et des dettes de l'ex URSS (qu'elle a fini de payer en 2017) <https://swisscorruption.info/ukraine/#urss>

L'URSS était composées de quinze républiques fédérées dont l'UKRAINE, qui sont devenues indépendantes lors de la dissolution. La RUSSIE est à l'origine de la Communauté des Etats Indépendants (CEI) au sein de laquelle sont restés liés les Etats indépendants éclatés.

Notons que depuis son autonomie en 1991, l'UKRAINE n'a semble-t-il pas fait enregistrer son traité selon l'Art. 102 de la Charte de l'ONU. Mais selon le principe *Uti possidetis juris*, il semblerait que l'absence d'enregistrement du traité ne soit toutefois pas une cause d'invalidité des nouvelles frontières territoriales de l'Ukraine.

Cependant, ce qu'il est intéressant de constater, c'est que dans toute la partie Est du Pays, la grande majorité de la population est russophone comme le démontre le diaporama accessible par le lien suivant : <https://swisscorruption.info/ukraine/#diapo1uk>.

Il faut aussi reconnaître que l'Ouest ukrainien est dominé par des milices nazies qui depuis 8 ans ont commis un génocide dans le Donbass et la province du Donetsk où selon les chiffres rapportés par la Presse, quelque 6'000 enfants et 14'000 civils ont été tués. Il est évident que l'on peut assimiler cette situation à un génocide. L'enregistrement de la Journaliste Anne Laure BONNEL nous donne une image de la réalité sur place : <https://fb.watch/bKHO8BBA1J/> **Ça contraste avec la désinformation de la Presse mainstream...**

Comment l'UKRAINE et la RUSSIE en sont arrivés là...

source : <https://www.facebook.com/watch?v=3257411061144329>

Vladimir POUTINE sera-t-il l'homme qui prolongera les ambitions gaulliennes qui voulaient construire une Europe de l'Atlantique à l'Oural ? Aujourd'hui il doit affronter la défiance des Occidentaux. Pourtant, lors de son accession au pouvoir, le maître du Kremlin et son Premier-Ministre Daniil MEDVEDEV, **étaient très favorables à un rapprochement avec ses voisins Européens.**

Après la fin du communisme, les Occidentaux ont négligé la Russie. Vladimir POUTINE a la volonté de démontrer qu'on ne peut plus la traiter en quantité négligeable. Constatant que les armes sont désormais à ses portes, il est déterminé à réagir de manière ferme, pour obliger les Occidentaux à mieux le respecter

Renaud GIRARD Editorialiste Le Figaro explique *que jamais la Russie n'acceptera que l'OTAN soit à ses frontières et il faut se souvenir que le Chancelier allemand Helmut KOHL avait promis à Mikhaïl GORBATCHEV, que lorsque la Russie avait retiré ses soldats de l'Allemagne de l'Est, que l'OTAN ne*

s'étendrait PLUS JAMAIS À L'EST. <https://qactus.fr/2022/03/03/otan-voici-le-document-datant-de-1991-tendant-a-prouver-que-les-etats-unis-le-royaume-uni-lallemagne-et-la-france-setaient-engages-vis-a-vis-de-la-russie-a-ne-pas-elargir-l/>

Nicole BACHARAN Politologue spécialiste des Etats-Unis : « *Je crois qu'il n'y a jamais eu de volontés sérieuses, ni en Europe, ni aux Etats-Unis, de démanteler l'OTAN. L'idée d'un démantèlement de l'OTAN, de négocier face à un Pacte de Varsovie, qui lui-même n'existait plus, c'était des choses que l'on pouvait évoquer, mais je ne crois pas que ça n'ait jamais été sérieux et au fond finalement je crois qu'à aucun moment les Occidentaux ont fait confiance à la Russie* ».

Hubert VEDRINE Secrétaire Général de l'Élysée 1991-1995 / Ministre des Affaires étrangères 1997-2002 : *Je crois que les Occidentaux ne s'y sont pas bien pris avec la Russie et même des durs à cuire comme des KISSINGER ou BRZEZINSKI considère que, KISSINGER dit par exemple, on a fait aucun effort sérieux depuis 25 ans pour associer la Russie dans un ensemble de sécurité Européen cohérent...*

Pour comprendre ce qui se passe dans le conflit actuel en UKRAINE, il faut revenir à la fin de l'URSS au début des années 1990. Mikhaïl GORBATCHEV est le maître de l'Union soviétique, mais il est en sursis. Le mur entre les deux Allemagnes est tombé en 1989. Les Pays frères réclament leur indépendance et c'est désormais au sein même des Pays socialistes que l'on fait sécession. Les Pays Baltes en premier. Le 4 mai 1990 les Lettons proclament leur indépendance. 15 mois plus tard, un coup d'Etat met fin à l'URSS et propulse Boris ELTSINE à la tête de la Russie. On rentre dans l'après communisme. Les Pays Baltes, l'Estonie, la Lituanie, la Lettonie puis la Roumanie, la Pologne, la Bulgarie, tous ces ex-Pays frères ou membres de l'Union soviétique, n'en finissent pas de venir grossir les rangs de l'OTAN. Pour les Occidentaux, la victoire est alors totale.

Selon Andrei GRATCHEV, Porte-parole de Mikhaïl GORBATCHEV 1990-1991, *tout le mal vient de la mauvaise lecture faite par l'Occident en interprétant cette nouvelle période comme la preuve de son triomphe historique, idéologique, culturel et économique. Ils ont fait une autre erreur importante, de croire qu'avec la disparition de l'Union soviétique, c'est la RUSSIE, en tant que Nation historique, culturelle, stratégique et géographique, qui allait disparaître à jamais de la scène internationale.*

La RUSSIE ne pouvait pas disparaître et Vladimir POUTINE entend le rappeler. Un Pays va devenir malgré lui l'enjeu entre Occidentaux et Russes, il s'agit de l'UKRAINE. En décembre 2004, les résultats de l'élection présidentielle en UKRAINE sont contestés. Deux candidats, le président sortant Viktor IOUCHTCHENKO qui regarde vers Moscou et a le soutien de Vladimir POUTINE et son opposant Viktor IANOUKOVYTCH qui a le soutien des Américains et Européens et qui souhaite intégrer l'Otan et l'Europe. Le candidat de Vladimir POUTINE Viktor IOUCHTCHENKO est déclaré vainqueur. Il s'en suit un mouvement de protestation appelé la révolution orange.

Pendant 10 ans, l'UKRAINE reste divisée entre des provinces pro-Russes et d'autres qui rêvent de l'Europe de Bruxelles.

10 ans plus tard, la crise atteint son paroxysme lorsque Viktor IANOUKOVYTCH devenu Président et hier allié des Européens, refuse d'entériner l'accord d'association passé entre son Pays et Bruxelles, préférant traiter avec Moscou. Les Ukrainiens favorables à une rentrée dans l'Union Européenne crient à la trahison et font le siège du Parlement.

Le 12 février 2015, les responsables politiques et allemands se mettent autour de la table avec Vladimir POUTINE pour trouver une solution pacifique au conflit Ukrainien. L'échange entre Angela MERKEL et Vladimir POUTINE pendant cette réunion au sommet, témoignait du mépris des dirigeants Russes pour les Européens. Laurent FABIUS explique : Nous sommes là donc les 4 dirigeants plus les Ministres des affaires étrangères et quelques collaborateurs, une pièce fermée où on discute chaque ligne et vers 4h du matin, la Chancelière MERKEL, qui pourtant est une femme patiente, est excédée et elle sort une photo où on voit un gradé Russe qui est visiblement en territoire Ukrainien dans le DUNBASS. Elle le montre à POUTINE et elle lui dit en lui montrant bien la photo, Vladimir, tu dis qu'il n'y a pas de troupes russes, mais le Colonel etc. Et POUTINE, sans perdre une seconde et sans se départir de son calme, répond « il a dû probablement perdre son chemin ».

Les causes profondes de la guerre en Ukraine

Par Guy Mettan 13.03.2022

*Dans les temps troublés, quand plus personne ne sait ce qui se passe et que les meutes d'indignés et de pseudo-experts submergent l'espace public de pathos et de théories oiseuses, il convient de revenir aux fondamentaux. En l'occurrence, à Montesquieu. Qui a dit deux choses importantes. La première est **qu'en matière de guerre il ne faut pas confondre les causes apparentes avec les causes profondes**, et la seconde qu'il ne faut **pas confondre ceux qui l'ont déclenchée avec ceux qui l'ont rendue inévitable**.*

*Pour la grande majorité du public et des médias intoxiqués par des décennies de propagande antirusse et pour les experts de plateau qui ont oublié toute culture stratégique, la cause de cette guerre est entendue : Poutine est fou. C'est un grand malade, un paranoïaque isolé dans son Kremlin, un criminel de guerre, un satrape vendu aux oligarques, un mégalomane cynique qui rêve de rétablir l'empire des tsars, une réincarnation d'Ivan le Terrible, un dictateur déséquilibré et capricieux qui a attaqué sans raison une nation innocente dirigée par un président démocrate et courageux soutenu par de vertueux Européens. **Le cadre ainsi posé – les Grands Méchants d'un côté, les Gentils de l'autre – le narratif de la guerre peut se déployer** : les Russes ont bombardé Babi Yar et une centrale nucléaire, ils massacrent les civils, un génocide est en cours tandis que les Ukrainiens résistent héroïquement.*

L'article complet de Guy METTAN démontre **les raisons pour lesquelles les médias mainstream et les politiciens occidentaux n'expliquent jamais le réel enjeu nucléaire qui se joue en Ukraine, parce que s'ils l'expliquaient, ils mettraient en lumière leur agressivité et leur volonté d'hégémonie, qui ont été le facteur déclenchant de la guerre.**

Ces raisons expliquent pourquoi des puissances telles que la Chine, l'Inde et même le Pakistan restent neutres, voire favorables à Moscou. Pour la Chine, l'enjeu est très clair. Si l'Ukraine tombe en mains occidentales et que la Russie est affaiblie, voire perd cette guerre, la Chine sait qu'elle n'a aucune illusion à se faire : elle sera la prochaine sur la liste. Et sans allié russe, Pékin serait en très mauvaise posture car il se trouverait encerclé de tous côtés. On comprend aussi mieux pourquoi Taiwan est d'une importance si vitale pour la Chine...

*La bataille de l'UKRAINE n'est rien moins qu'une guerre pour la suprématie mondiale, les uns cherchant à **restaurer leur hégémonie complète, tout en vassalisant l'Europe**, tandis que les autres luttent pour un monde multipolaire. **Une nouvelle version de la lutte pluriséculaire du monde des Blancs contre la coalition des Noirs, des Colorés et des Jaunes**. Voilà qui expliquerait pourquoi les 40 Pays asiatiques, africains et latino-américains qui ont soutenu ou se sont abstenus de sanctionner la Russie lors du vote des Nations Unies, et qui représentent 4,5 milliards d'êtres humains, regardent le spectacle de loin et avec le secret espoir que la Russie gagne son bras de fer.*

En soutenant les mesures de sanctions de l'Europe et de l'Etat profond des Etats-Unis et en montrant ainsi une volonté de guerre contre la Russie, **la Suisse** veut-elle démontrer une volonté de **complicité conquérante et de racisme ?**

A partir de là, le fait que la Suisse ait abandonné sa neutralité et ait choisi de montrer sa volonté d'entrer en guerre contre la Russie, pour soutenir l'Europe et l'état profond des Etats-Unis (les Khazars), démontre que nos Autorités ont changé de cap à 180° et veulent faire de la Suisse un pays guerrier conquérant. On peut se poser la question de savoir si les **Suisses sont retombés dans leurs origines ancestrales et veulent-ils à nouveau offrir leurs services de combattants redoutables, cruels et avides de pillages, plutôt que nos bons offices en diplomatie pour régler les conflits ?**
<https://swisscorruption.info/ukraine/#neutralite>

Dans les quelques secondes d'intervention au JT 19.30 d'Ignacio CASSIS le 14.03.2022, sur les 2 minutes 30 qu'il a accordées aux journalistes, il a clairement démontré la volonté de **notre Gouvernement, soumis à l'état profond Khazarien, de ne rien laisser paraître vis-à-vis de l'Opinion publique** (il reprend les propres termes de Nathaniel ROTSCHILD cités en page 10), **pour nous mettre à la merci du Gouvernement mondial !**

Ceci confirme la haute trahison ** – mise en guerre de la Suisse par nos Autorités politiques. L'avenir de la Suisse dépend maintenant de l'arrestation de ces traîtres !

(** ou tout au moins les crimes et délits contre l'Etat et la défense nationale, au sens des Art. 266 ss CP).

Ils ont utilisé les mêmes stratagèmes au cours des deux dernières années pour la pandémie du COVID ! Nous comprenons aujourd'hui qu'ils nous mettent à la merci des Khazars ROTHSCCHILD qui demandent la guerre en Europe et veulent réduire la population mondiale !

Dans les prochains jours, nous allons probablement avoir connaissance d'une bombe sur la Pologne (ZELENSKY a déjà fait les annonces – MACRON a déjà répété qu'il ne pourrait peut-être pas se présenter à l'élection par suite d'événements qu'il ne connaît pas...) ou d'un accident nucléaire (Micheline CALMY-REY y a fait allusion dans l'exposé cité plus bas) sous faux drapeau, que tous les Pays belligérants attribueront à la Russie.

Chaque jour, la presse mainstream colporte de fausses informations pour tromper l'Opinion publique. Hier encore cette femme enceinte décédée. Alors qu'il a aussi été rapporté que la maternité bombardée l'avait été par la milice nazie AZOV, nos MERDIAS continuent à sous-entendre qu'il s'agissait d'une bombe russe, sans aucune preuve ! Ils font une propagande anti-russe dans toute l'information qu'ils donnent et nos Autorités escroquent les Citoyens par des subventions à la Presse et par des taxes, pour que ces MERDIAS continuent à faire passer leur désinformation de l'Opinion publique.

Pour notre Gouvernement de traîtres, **la participation de la Suisse aux sanctions** contre l'UKRAINE va obligatoirement **empêcher la Russie d'exporter** vers nous son blé, son gaz, engrais et autres matières premières. **Pour un Gouvernement au service du Peuple, ce serait un problème, mais pour un gouvernement de traîtres au service de l'état profond, c'est une solution. En contrôlant la pénurie d'approvisionnement, la pénurie de nourriture, ils contrôlent mieux la population !**

Il faut ensuite faire passer le message objectivement et nos traîtres disposent de partis politiques criminels corrompus et complices (<https://swisscorruption.info/politique-corruption>) et de journalistes tout aussi corrompus et complices. Ne perdons pas de vue que l'ensemble de la **presse mainstream (qui doit disparaître pour le bien des peuples) est en mains des Khazars, de l'Etat profond** qui, depuis les Etats-Unis, veulent une guerre en Europe par tous les moyens possibles.

N'oublions pas que le World Economic Forum (Forum de Davos) est à Cologny GE et que nos Gouvernements sont sous l'emprise de Klaus SCHWAB qui, soit dit en passant, aurait dû être arrêté depuis longtemps compte tenu du complot qu'il mène contre les Peuples du monde ! Il y a longtemps qu'il est coupable au sens de l'Art.

Si l'on veut éviter une troisième guerre mondiale, il est urgent de procéder à l'arrestation de l'ensemble des membres du Conseil Fédéral et des Chambres Fédérales et de les traduire devant des Tribunaux militaires pour haute trahison ou tout au moins au sens des Art. 266 ss CP.

L'appui aux sanctions de l'Europe doit être retiré sans délai !

OTAN – Organisation du traité de l'Atlantique Nord

Une organisation CRIMINELLE au service de l'Etat profond sous couvert de l'Impérialisme Américain que combat Donald J. TRUMP et tous les Américains qui sont derrière lui

On vient de le voir, la RUSSIE ne veut pas d'un rapprochement de l'OTAN vers ses frontières et considère la volonté des Européens d'englober l'UKRAINE dans l'Europe ou dans l'OTAN, comme une menace existentielle.

Il est évident pour le Président POUTINE, qu'il ne peut pas faire confiance aux Européens. Ce n'est pas difficile à comprendre en regard du lien cité plus haut relatif aux promesses du **Chancelier KOHL**.

La vidéo « OTAN – 70 ans de crimes impunis » est significative des crimes commis par l'OTAN avec la complicité de tous les Gouvernements qui ont adhéré à cette organisation criminelle.

<https://odysee.com/@LaPiluleRouge:d/L%27OTAN-une-menace%2C-luttons-contre-la-propagande-et-pour-la-paix-D-GANSER:c>

Les Pays membres de l'OTAN sont : **Etats-Unis** et le **Canada**, Albanie, Allemagne, **Belgique**, Bulgarie, Croatie, **Danemark**, Espagne, Estonie, **France**, Grèce, Hongrie, **Islande**, **Italie**, Lettonie, Lituanie, **Luxembourg**, Macédoine du Nord, Monténégro, **Norvège**, **Pays-Bas**, Pologne, **Portugal**, République Tchèque, Roumanie, **Royaume-Uni**, Slovaquie, Slovénie, Turquie.

Tous ces Pays et la Suisse, ont émis des sanctions contre la Russie et contribuent à armer le régime nazi de **Volodymyr ZELENSKY** https://swisscorruption.info/ukraine2/#complicites_nazies

Au-delà du fait qu'ils doivent être considérés comme des états belligérants dans un Conflit qui ne les regarde pas, ces Pays contribuent à armer des milices NAZIES qui ont d'ores et déjà tué des milliers de civiles et d'enfants Ukrainiens au cours des 8 dernières années. Les Pays de l'OTAN et la Suisse portent ainsi une très lourde responsabilité dans le coût en vies humaines dans le conflit pour lequel la Suisse a abandonné sa neutralité.

1991 – Tempête du désert – L'OTAN envahit le KOWEÏT

En 1990, **Saddam HUSSEIN envahit le KOWEÏT**. Juste avant août 1990, l'Ambassadrice américaine April GLASPIE lui dit que **les Américains ne voient pas d'inconvénient** à ce qu'il résolve son problème international comme bon lui semble... **Mais lorsqu'il passe à l'attaque**, on dit aussitôt, ça ne va pas du tout, le Conseil de sécurité de l'ONU impose une résolution et débute l'opération militaire « **Tempête du désert** ».

20 février 1991 – Les Américains bombardent l'IRAK et le KOWEÏT. **Annonce du Président George H. W. BUSH** : « Il y a 2 heures, les forces aériennes alliées ont lancé une attaque contre des cibles militaires en IRAK et au KOWEÏT <https://swisscorruption.info/historique/#tempete>

5'000'000 de barils de pétrole brûlaient quotidiennement et 5'000 tonnes de suies se répandaient chaque jour dans l'atmosphère.

Les experts étaient confrontés à une **catastrophe écologique et économique** sans précédent. Le 20 février 1991, les experts américains avaient annoncé qu'il y avait 500 à 600 puits explosés et qu'il faudrait au moins 6 ans pour les traiter. En réalité, 1'164 puits ont finalement été traités.

Suite aux difficultés rencontrées pour traiter ces puits soumis à de fortes pressions (particularité du KOWEÏT), les experts qui n'avaient pas connaissance de l'invention des systèmes de Joseph FERRAYÉ (JF), avaient dans un deuxième temps déclaré qu'il faudrait de 8 à 12 ans pour condamner les puits (KILL WELL). En réalité et grâce à l'invention de JF, le dernier puits a été éteint au KOWEÏT, en date du 5 novembre 1991.

Il est aisé d'imaginer le cataclysme planétaire dû aux retombées des suies, auquel nous aurions tous pu être exposés sans les systèmes de Joseph FERRAYÉ.

L'Opération « Tempête du Désert » va coûter USD 100 milliards de dollars au Peuple Irakien, que l'ONU encaissera et blanchira au travers du programme « Pétrole contre nourriture ».
<https://swisscorruption.info/geneve-corruption/#onu-pcn>

Bien entendu, il n'est pas question là, des USD 3'600 milliards de dollars générés par la vente des systèmes, lors des deux ventes qui ont eu lieu à Koweït-City et à Rio de Janeiro en 1991 et 1992...
<https://swisscorruption.info/historique> / <https://swisscorruption.info/pdc/#cotti>

Grande Bretagne – Les ROTHSCILD en panique

L'ordre a été donné par les Khazars aux reptiliens qui forment nos gouvernements asservis...

« Notre voie actuelle, celle de l'absence d'action militaire, signifie que notre Ordre Mondial est mort sur pied. Je vous invite à déployer davantage de force contre la RUSSIE et ses mandataires, à intensifier la « guerre de l'information » pour corriger l'opinion notamment en ligne, et à envoyer des armes à nos amis en Ukraine. Sans l'Ukraine, l'Ordre Mondial pourrait ne pas survivre »...

Toutes les forces de l'Etat profond (et Franc-Maçonnerie) ont été mise sur pied de guerre. Micheline CALMY-REY, ex-Conseillère Fédérale, est même venue à la rescousse sur le plateau de 52 Minutes de la RTS (Radio Télévision Suisse) : <https://ia601506.us.archive.org/24/items/calmy-rey-52-minutes/rts.mp4>



Micheline CALMY-REY était la Cheffe de la Diplomatie suisse, comme Ministre des Affaires Etrangères du 1.1.2003 au 31.12.2011.

Elle a été aussi Conseillère d'Etat genevoise de 12.1997 à 12.2002, responsable des finances, au moment où des centaines de milliards étaient escroqués avec la complicité de l'Etat de Genève.

<https://swisscorruption.info/ps/#calmy-rey>
<https://swisscorruption.info/geneve-corruption>

Analysons son intervention sur le plateau de la RTS 52 Minutes. J'y réponds point par point :

MCR *Ukraine, une situation tellement inacceptable, des gens qui meurent, etc.*

Il est peu probable que comme ministre des Affaires étrangères, Micheline CALMY-REY n'ait pas été au courant des 14'000 civils et 6'000 enfants tués par les milices nazies en Ukraine, avec l'accord des différents présidents qui se sont succédés, à commencer par le Président Viktor IOUCHTCHENKO en 2004 alors qu'elle exerçait déjà comme Ministre des Affaires étrangères.

VV *On a compris que vous ne portez pas Vladimir POUTINE dans votre cœur, pourtant en 2014 vous avez été décorée de l'Ordre de l'amitié de la Fédération de Russie. Vous la portez souvent chez vous cette décoration ?*

MCR *Ecoutez, si ça ne tenait qu'à moi, je l'aurais déjà depuis longtemps rendue. Je l'ai reçue à titre pas personnel comme représentante de la Confédération [...] mais encore une fois ça me ferme pas le bec et ça me permet quand-même de dire ce que je pense.*

Eh bien Mme CALMY-REY, votre bec vous devriez le fermer. Comme ex-Ministre des Affaires étrangères, vous êtes tenue au secret de fonction au-delà de votre fonction et comme Cheffe de la diplomatie suisse, vos propos sont inacceptables. Mais de mon point de vue, il n'y a rien d'étonnant venant de votre part. **Quand une « parvenue » a basé sa carrière politique sur l'escroquerie de milliers de milliards de dollars, cette personne n'a aucune étique, ni aucune morale. Vous n'arriverez JAMAIS à la cheville de Vladimir POUTINE !**

Portrait *Elle se bat fort contre une Suisse molle et pour une neutralité active... Elle se bat aujourd'hui contre un POUTINE en guerre...*

L'armée de POUTINE en Ukraine est une armée de libération contre la voie guerrière de l'OTAN et du NAZISME. Au surplus, Mme CALMY-REY ne peut pas avoir oublié les engagements du **Chancelier KOHL en 1991** lors du retrait des troupes de l'Allemagne de l'Est, selon lesquels **l'OTAN ne s'étendrait PLUS JAMAIS À L'EST.**

<https://qactus.fr/2022/03/03/otan-voici-le-document-datant-de-1991-tendant-a-prouver-que-les-etats-unis-le-royaume-uni-lallemagne-et-la-france-setaient-engages-vis-a-vis-de-la-russie-a-ne-pas-elargir-l/>

Au surplus, la méconnaissance de Micheline CALMY-REY de la réelle situation en UKRAINE est tout simplement effarante. Alors doit-on être étonnés que la RTS contrôlée par l'Etat profond, ait recours à elle ?

MCR ***J'étais à 180 Km/h sur l'autoroute...*** quelle horreur, quelle horreur...

Cette déclaration doit suffire à vous faire condamner comme chauffard. Ou avez-vous des privilèges que les Citoyens lambda n'ont pas ?

*Micheline CALMY-REY, vous n'avez pas fait le pari de la discrétion... **Votre manque de discrétion est une violation de votre devoir de fonction de Conseillère fédérale. Vous devez être sanctionnée et de mon avis, votre rente de retraite devrait être supprimée !***

MCR *J'ai eu un peu de peine à passer de la vie au Conseil Fédéral à la vie civile. Parce que quand vous êtes au CF, vous ne parlez pas en votre nom, vous parlez au nom du Conseil Fédéral, donc vous faites attention à ce que vous dites et vous n'exprimez pas forcément vos propres convictions, alors aujourd'hui, j'y vais... Là je me retiens, parce que si je voulais vous dire ce que je pense sur ce qui se passe en Ukraine...*

Madame CALMY-REY, votre seul droit est celui de vous taire ! Et si nos MERDIAS avaient un quelconque respect de l'Opinion publique, ils ne vous inviteraient plus sur les plateaux TV ou Radio, pour débiter vos mensonges et servir les intérêts de l'Etat profond.

VV *Vous êtes une experte en relations internationales et en diplomatie. Les Suisses se posent beaucoup de question sur cette guerre en Ukraine et ce soir on vous propose de tenter d'essayer de leur répondre.*

Une experte du mensonge peut-être... Ce que les Suisses attendaient c'était dépeindre la situation réelle comme le font les bulletins de Xavier MOREAU... Mais c'est certainement hors de vos capacités... <https://swisscorruption.info/ukraine2/#liberation>

Quant à la RTS, avant d'attribuer des compétences d'experte en relations internationales et en diplomatie à des individus qui n'ont pour vision que leurs propres intérêts personnels, faites votre travail d'investigation. Dans le cadre de l'Ukraine, consultez le message de Guy METTAN du 13 mars 2022 <https://swisscorruption.info/ukraine3/#mettan>, qui tend à démontrer que si le monde se retrouve dans une situation de guerre, c'est dû principalement à des crétins comme Micheline CALMY-REY, qui sont des incompetents dangereux capables de déstabiliser la paix mondiale.

Q1 *Pourquoi est-ce que POUTINE veut absolument envahir l'Ukraine ?*

MCR *C'est parce que l'Ukraine est à la frontière de la Fédération de Russie et que l'Ukraine a des tentations d'appartenir à l'Europe et à l'OTAN, à l'autre camp et ça inquiète beaucoup la Russie alors, la Russie a comme objectif 1 de neutraliser l'Ukraine, 2 de faire reconnaître l'annexion de la Crimée qui doit être selon lui Russe et 3 trouver une solution aux républiques indépendantes ou séparatistes de l'est Lougansk et Donetsk, qu'il voudrait bien faire russes et là la question est de savoir jusqu'où il veut aller. Peut-être bien qu'il a peur qu'une démocratie arrive jusqu'en Russie. Il y a une série d'arguments pour lesquels il a envahi l'Ukraine.*

Menteuse ou incompetente ? Comme relevé plus haut, le Président POUTINE exige que les engagements des occidentaux en 1991 formulés par le Chancelier KOHL soient tenus et Guy METTAN expose parfaitement la situation : <https://swisscorruption.info/ukraine3/#mettan>. 1, Vladimir POUTINE n'a jamais voulu « maîtriser » l'Ukraine. Il est venu libérer l'Ukraine de nazis qui ont tué plus de 14'000 civils et 6'000 enfants depuis 2004, alors que vous étiez Ministre des Affaires étrangères...

2, Il veut certainement faire reconnaître la Crimée comme province de la Russie, sachant que les Ukrainiens représentent moins de 25 % de la population.

3, POUTINE n'a pas à trouver une solution pour les républiques de l'Est. Il a déjà annexé ces deux provinces séparatistes qui ont subi un génocide durant près d'une décennie et déjà auparavant, quand vous étiez Ministre des Affaires étrangères et que vous avez fermé les yeux sur les crimes nazis en cours.

Ce n'est pas sur un coup de tête. Il n'est pas fou, malheureusement il est pas fou quoi. Il poursuit une stratégie qui est claire en tout cas depuis 2008. Je l'ai rencontré en 2007 et on a parlé ensemble de l'indépendance du Kosovo. Il était totalement contre l'indépendance du Kosovo et la Suisse promouvait l'indépendance du Kosovo. Il a dit, vous verrez, ça va avoir des conséquences et il m'a expliqué tout ça penché sur la table, mais il ne m'a pas convaincue, mais lui n'a pas été convaincu par moi non plus et l'année suivante il a envahi la Géorgie et après la Crimée.

Contrairement à vous, POUTINE est un patriote et il met tout en œuvre pour préserver son Peuple, sa culture et son Pays. Les mesures qu'il prend ne visent que ce but. Vous, vous êtes au service des méchants, de ceux qui trompent leurs concitoyens... L'OTAN ? une machine de guerre au service de l'état profond, comme on le voit sur le lien plus bas.

*La prochaine étape c'est la grande question, parce que si on savait... Parce que moi, si on m'avait dit 4 jours avant l'invasion de l'Ukraine qu'il allait passer à l'action, j'aurais dit non, il va peut-être s'en tenir aux provinces de l'est, mais quand même, **une invasion c'est une violation du droit crasse.***

Quand des Peuples sont massacrés, on ne parle pas d'invasion, mais d'une opération de libération.

*Il fait ce qu'il dit, c'est le diable, il dit ce qu'il fait et il fait ce qu'il dit, mais le problème c'est qu'on ne le croit pas. **C'est le diable... J'ai l'impression qu'il est le reflet de votre miroir !***

VV *Pourquoi est-ce qu'on le laisse faire ?*

MCR *Quand il nous a raconté que le précédent du Kosovo allait avoir des conséquences gravissimes pour l'Ordre Européen, on l'a pas vu venir. C'est-à-dire qu'on a pas vu qu'il allait retourner les arguments qu'on utilisait pour l'indépendance du Kosovo, pour annexer la Crimée... C'est une manière de retourner les arguments à son profit, c'est quelqu'un qui n'a pas de scrupules quelque part. Pas de scrupules à utiliser la force, nous on est des citoyens pacifiques, des états pacifiques, basés sur le droit, les règles internationales. Lui il utilise la force.*

Les gens sans scrupule sont ceux qui mentent, ceux qui manipulent, ceux qui trompent par de fausses « vérités » pour justifier des invasions, comme le fait systématiquement l'OTAN avec l'assentiment de tous les gouvernements qui en sont membres. Là encore, vous ne faites que vous regarder dans son miroir ! **OTAN : 70 ans de crimes impunis**

<https://odysee.com/L/OTAN-une-menace,-luttons-contre-la-propagande-et-pour-la-paix-D-GANSER:cf1020603e1719ad9224404d94c951a60289a6f2?src=embed>

Si c'était eux qui avaient raison d'envahir l'Ukraine ? On n'a jamais raison de vouloir tuer les gens, avec une utilisation brutale de la force, vous vous rendez compte. Moi je parle de violation du droit international, mais le pire c'est quand même l'utilisation de la force pour obtenir des résultats politiques.

On n'a jamais raison de vouloir tuer les gens, avec une utilisation brutale de la force... C'est juste, mais c'est ce que vous avez fait durant toute votre carrière politique en commençant par soutenir l'OTAN lors de l'opération « tempête du désert » dans laquelle vous avez été complice de l'escroquerie de milliers de milliards de dollars, qui ont échappé au fisc. Pas mal

pour une socialiste ! Au fait, à l'époque le dollar était à CHF 1.46 contre le franc suisse...

VV *Y'a des voies qui disent que c'est le début de la fin.*

MCR *Il a commencé à parler de, du nucléaire et c'est peut-être pas la bombe atomique, mais ça peut être une petite fuite dans une centrale, ça peut être, allez savoir. Moi je ne me fais pas d'illusions parce que c'est quelqu'un qui utilise... et quand il dit quelque chose, il faut s'attendre à ce qu'il le fasse.*

Pourquoi ne dites-vous pas que ce sont les NAZIS de ZELENSKY qui prennent les civils comme boucliers humains, qui bombardent les hôpitaux, les centrales nucléaires ? Comme pour le COVID, faire peur aux Citoyens, pour mieux les contrôler... S'il y a une guerre, la faute en reviendra uniquement aux Européens et à des gens comme vous. POUTINE n'a pas l'intention d'aller au-delà des frontières de l'Ukraine. Mais une chose devient de plus en plus évidente, l'Allemagne et la France principalement, peut-être aussi la Grande Bretagne, souhaitent une guerre pour la survie de leur système politique. **Ce sont eux les vrais FOUS**, contrairement à POUTINE, qui sont capables de conduire l'Europe en guerre. **À demi-mots, MACRON l'a déjà fait savoir, en disant qu'avant la fin de son mandat il prendrait peut-être des décisions que le Peuple ne comprendrait pas et qui allaient l'empêcher de se présenter à la présidence.** MACRON est un psychopathe de l'Etat profond qui n'a aucun scrupule, qui obéit sans réfléchir aux directives des Khazars pour lesquels rappelons-le il a travaillé. Il était banquier de ROTHSCCHILD et s'est fait élire avec un résultat de 3 % des voix lors du 1^{er} tour...

Au surplus, sur vos réponses dans cet interview, cette vidéo vous informera peut-être sur ce qu'est la réalité de l'Ukraine et sur les raisons qui ont obligé Vladimir POUTINE à intervenir.
<https://fb.watch/bKHO8BBA1J/>

3Q *J'aime mon pays et nous avons une politique qui est de respecter les droits humains, de chercher à faire se retrouver les Peuples, à faire se rencontrer et trouver des solutions aux conflits et moi j'étais très fière de défendre cette politique-là et c'est ça qui me manque le plus.*

Micheline CALMY-REY, comment pouvez-vous mentir avec un tel aplomb face aux caméras ? c'est subjuguant !

J'ai suffisamment développé plus haut, les trahisons du Gouvernement suisse vis-à-vis de son Peuple, je n'y reviens pas ici. Mais **je ne vous donne pas le droit de prétendre que vous « aimez votre Pays ».**

Vous êtes une diablesse – pour reprendre votre expression envers le Président POUTINE – qui a contribué à piller son Pays, en étant la complice d'une escroquerie de milliers de milliards de dollars dont les revenus auraient dû être imposés. Vous avez détourné les finances de l'Etat ! Vous avez trahi votre Pays et vous devez être poursuivie en tant que tel !

Plus de 30 ans maintenant, que les Autorités suisses – pouvoir politique et pouvoir judiciaire – écartent nos plaintes pour couvrir tous les membres des Gouvernements, des Parlements, des pouvoirs judiciaires, des banquiers, de l'économie qui ont été financés pour blanchir les milliers de milliards que vous avez contribué à escroquer...

<https://swisscorruption.info/pdc/#cotti>

Il est temps pour vous et tous vos complices, de faire face à la Justice, d'être arrêtés et condamnés et de prendre vos responsabilités. Vous êtes tous solidairement co-responsables, tous comme les Etats, les sociétés que vous gouvernez ou administrés, dans la responsabilité civile décrite dans le lien suivant : <https://swisscorruption.info/responsabilites>

<https://swisscorruption.info/politique-corruption>

<https://swisscorruption.info/geneve-corruption>

<https://swisscorruption.info/swissleaks>

<https://swisscorruption.info/moneyplane>
<https://swisscorruption.info/panama-papers>
<https://swisscorruption.info/clearstream>
<https://swisscorruption.info/usa/#sarkozy>
<https://swisscorruption.info/dea>
<https://swisscorruption.info/blocher> (ex-Ministre de la justice)
<https://swisscorruption.info/luescher> (Conseiller National – Commission fédérale Justice)
<https://swisscorruption.info/bonnant>
<https://swisscorruption.info/mottu>

Le monde politique suisse corrompu



Philippe NANTERMOD



Christian LUESCHER

Tous deux sont Membres du Parlement suisse, comme Conseillers Nationaux PLR/FDP et Avocats. <http://swisscorruption.info/plr> Rappelons que le notaire Pierre MOTTU, auteur des conventions qui ont contribué à l'escroquerie des royalties <https://swisscorruption.info/mottu> et Me Marc BONNANT, avocat qui avait rédigé la plainte de Joseph FERRAYÉ pour faire séquestrer les royalties escroquées, <https://swisscorruption.info/bonnant> sont tous les deux des membres PLR.

Philippe NANTERMOD est également vice-Président du PLR suisse et figure au RC de sociétés aux côtés d'individus en liens directs avec le blanchiment des royalties.

Christian LUESCHER a été vice-Président du PLR suisse et 04.2012 à 06.2020. Il est membre de la Commission Fédérale de Justice. Il est également associé de l'Etude CMS von Erlach Poncet

Christian LUESCHER est le fils de feu Raymond LUESCHER, ex-Directeur de PICTET & Cie, banque privée impliquée directement dans l'escroquerie des royalties. <https://swisscorruption.info/luescher> Marie SCHIEFELBUSCH, gestionnaire de fortune auprès de la banque JULIUS BÄR (une autre banque privée directement liée à l'escroquerie des royalties), est l'épouse de Christian LUESCHER. Raymond LUESCHER figure au RC de 335 sociétés d'investissement à Panama, entre-autre auprès de MOSSACK-FONSECA dénoncé dans les Panama-Papers. Notre base de données laisse apparaître plus de 18500 liens en relation avec le blanchiment des royalties au Panama et tout n'as pas encore été saisi... <https://swisscorruption.info/panama-papers> / <https://swisscorruption.info/swissleaks> (HSBC) et <https://swisscorruption.info/moneyplane> (RNB Republic National Bank of New York et HSBC) Banque d'Edmond SAFRA proche ami de Marc BONNANT.

Lors d'élections cantonales en valais, le PLR tenait un stand sur un marché de Monthey. Daniel CONUS lanceur d'alertes, s'est approché du stand pour faire part aux citoyens qui écoutaient les boniments des politiciens, des déviations de la politique en Suisse. Philippe NANTERMOD a apostrophé Daniel CONUS qui avait été tout comme moi, membre de l'Association **Appel au Peuple**. **NANTERMOD** s'est exprimé publiquement en ces termes (de mémoire) : « **On vous a déjà fait mettre une fois en prison, rien ne nous empêche de recommencer** »...

Ceci démontre l'absence totale de séparation des pouvoirs et que dans le cas des Lanceurs d'alertes, il ne s'agit que de règlements de comptes de la part des politiciens, pour garder leur impunité face aux crimes dans lesquels ils baignent.

Cette situation démontre pourquoi dans le procès à venir, Procureur et Tribunal refusent toutes les preuves et témoins, pour servir les intérêts d'un criminel confirmé, qui peut me mettre hors d'état de dénoncer.

Procès contre Marc-Etienne BURDET lundi 21 mars 2022

Au cours des 18 dernières années, j'ai été **privé de liberté pour un total de 26 mois**, pour calomnie et diffamation, sous prétexte que je mentais – et selon les juges, je le savais – en dénonçant des criminels en col blanc qui m'ont escroqué (je suis bénéficiaire du 50 % des royalties) et alors que tous les faits étaient avérés et prouvés <https://swisscorruption.info/mottu>. Ils ont escroqué ma famille <https://swisscorruption.info/burdet> et escroquent les Citoyens : <https://swisscorruption.info/herzog> <https://swisscorruption.info/daniel-conus> / <https://swisscorruption.info/jakob-gutknecht> <https://swisscorruption.info/rathgeb-rennaz> / <https://swisscorruption.info/birgit-savioz>.

Le 21 mars 2022, je suis prévenu de calomnie et diffamation dans un nouveau procès, pour avoir rédigé une plainte pour un citoyen qui a dénoncé des comportements criminels, que la « justice » ne veut pas voir. Le Procureur tout d'abord, le Président du Tribunal maintenant, refusent de recevoir les preuves fournies et de convoquer les témoins. Le plaignant est un criminel dangereux qui a déjà été condamné à 7 ans d'emprisonnement. Le dossier est accessible sur <https://swisscorruption.info/cornu>

Trop c'est trop !

Ras-le-bol des racailles qui siègent dans les Parlements, dans les Gouvernements et dans les Tribunaux ! Il va falloir maintenant assumer vos responsabilités !

Je vous invite à visiter le blog <https://swisscorruption.info/responsabilites>

Dans un arrêt (Jurisprudence) 4A_653/2010 du 24 juin 2011, le Tribunal Fédéral précise les conditions de la responsabilité aquilienne. La Haute Cour du Tribunal Fédéral rappelle que, pour que le lésé puisse invoquer la responsabilité délictuelle, il faut que l'auteur du dommage ait agi de manière illicite (art. 41 al. 1 CO). En cas de dommage purement économique, l'illicéité doit résulter de la violation d'une norme de comportement (Schutznorm) destinée à protéger le lésé dans les droits atteints par l'acte incriminé (Verhaltensunrecht).

Par mandat du 25 septembre 2004, je suis bénéficiaire du 50 % des royalties à recouvrer et c'est pourquoi, compte tenu de la responsabilité de la Confédération en ma faveur, responsabilité engagée par les corrompus qui gouvernent et administrent notre État, j'ai envoyé au Conseil Fédéral en date du 30 août 2017, une facture en responsabilité civile actualisée de près de **70'311 milliards de francs** (valeur 30.06.2022).

Il ne s'agit que d'une valeur d'estimation, sachant que la réalité sera assurément 3 à 5 fois supérieure : https://swisscorruption.info/royalties/facture_rc_royalties.pdf

Toutes les Instances judiciaires ont été saisies par des plaintes, mémoires, etc. Il en a été de même des Instances politiques, mais aucun retour n'a jamais été donné aux actions pénales engagées. Le lien de l'**ex-Procureur général de la Confédération Michael LAUBER** nous démontre que l'institution judiciaire suisse est corrompue jusqu'au Ministère Public de la Confédération. <https://swisscorruption.info/lauber>, tout comme FedPol : <https://swisscorruption.info/fedpol>

Responsabilité civile

C'est allé beaucoup trop loin et le procès du 21 mars 2021 est le coup de trop pour que je maintienne l'abandon total de la responsabilité civile qui va incomber à la Suisse. Ainsi et comme décrit dans le lien <https://swisscorruption.info/responsabilites>, une responsabilité que je fixe à **1'000 milliards de francs suisses (mille milliards) ne sera plus négociable**. Cela représente environ 1,5 fois le PIB de la Suisse.

Le comportement de l'Institution judiciaire et de l'Armée à l'encontre des Autorités politiques dans le soutien aux sanctions, pourrait me conduire à revoir encore cette responsabilité.

Je transmets **copie de la Présente plainte au Procureur général de la Confédération** qui pourrait être amené à entrer en matière dans le cadre du procès cité plus haut et du trafic de passeport dont il est question.

Je précise sur ce point, que je tiens à disposition du Ministère Public de la Confédération, une confirmation de l'Etat de Slovénie, selon laquelle le passeport slovène sur lequel le Tribunal de Lausanne ne veut pas entrer en matière, est un FAUX !

J'attire encore l'attention du Tribunal Pénal Fédéral sur le fait que je récuse d'ores et déjà le juge Stephan BLAETTLER (homonyme du Procureur général du MPC) qui a été impliqué dans l'escroquerie des royalties, alors qu'il était au service de Ernst & Young.

Bien entendu, tous les réviseurs qui exercent en Suisse, sont impliqués dans le blanchiment des milliers de milliards dont il est question plus haut. <https://swisscorruption.info/societes-ecrans>

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Marc-Etienne Bardet